

Chers parents, chers élèves,

Nous espérons que vous profitez de vacances reposantes loin des contraintes de la vie quotidienne et que vous rechargez vos batteries. Nous reprenons contact avec vous pour vous communiquer quelques renseignements concernant la rentrée scolaire.

## 1. Nouveau calendrier scolaire

Dès cette année, l'entrée en vigueur de la réforme des rythmes scolaires (circulaire 8535 du 30 mars 2022) va modifier considérablement la répartition et la durée des congés. Comme vous le lirez dans la lettre explicative de Madame Caroline Désir (Ministre de l'Education), cette réforme est importante car elle « vise à renforcer la qualité de notre enseignement (...), au bénéfice de tous les élèves ». Un nouveau calendrier scolaire 2022-2023 a donc été conçu et c'est à partir de celui-ci que nous organiserons la vie de notre école.

Vous trouverez ci-dessous le calendrier de la rentrée avec les informations de rentrée pour chaque année :

### Août 2022

29	L	<b>2e session</b> : ajournements et remises à niveau 10h45 : assemblée générale des professeurs 12h50-15h20 : rentrée des 1e (rhétos parrains/marraines présents)	Semaine 35
30	M	<b>2e session</b> : ajournements et remises à niveau 13h40-15h20 : <b>rentrée des 2e</b> Cours en 1e	
31	M	Cours en 1e et 2e 9h : 3e, 4e, 5e et 6e - délibérations de seconde session 12h-13h : les élèves ayant eu une seconde session ou des remises à niveau peuvent venir <b>consulter leurs résultats et copies</b> accompagnés de leur parents	

### Septembre 2022

1	J	Cours en 1 <sup>e</sup> et 2 <sup>e</sup> 8h25-12h : <b>rentrée des 6<sup>e</sup></b> et rencontre avec l'équipe TFE 10h05-12h : <b>rentrée des 3<sup>e</sup></b> 12h50-14h30 : <b>rentrée des 5<sup>e</sup></b> 13h40-15h20 : <b>rentrée des 4<sup>e</sup></b>	
2	V	Cours pour tous selon l'horaire habituel 16h : recours internes éventuels	

## **2. Transmission des informations et plateforme Smartschool**

- La pandémie de Covid19 a démontré l'importance de la connexion à la plateforme numérique Smartschool : tous les courriers ainsi que tous les cours en ligne (exercices, contenus et sessions « live ») ont été délivrés par ce moyen. Il est donc impératif pour chaque élève et parent de s'y connecter. Tous les élèves/parents de la 2<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> ont reçu au cours de l'année scolaire passée leur code d'accès. Si vous avez égaré ce code d'accès et/ou que vous n'arrivez pas à vous connecter, veuillez envoyer un mail avec votre demande (nouveau code, envoi d'un tutoriel pour se connecter...) à l'équipe informatique à l'adresse [ccm@dic-college.be](mailto:ccm@dic-college.be).
- Dans un souci constant de facilité et de rapidité d'information, la possibilité vous est offerte également de retrouver sur le site de l'école ([www.dic-college.be](http://www.dic-college.be)), dans l'onglet « Parents », tous les courriers qui vous sont envoyés.

## **3. Prêt des livres et activités culturelles**

Suivant les directives de l'article 100 du décret Missions du 24 juillet 1997 rappelé dans la circulaire 7052 du 19 mars 2019, voici une estimation des frais prévus pour l'année 2021 - 2022 :

- Evaluation des frais scolaires
- Nous vous demandons de verser pour le jour de la rentrée au plus tard, le forfait correspondant à l'année de cours de votre enfant (voir tableau ci-dessous), en mentionnant en communication le nom et le prénom de votre enfant, sur le compte **DIC Collège Frais scolaires BE09 1960 2987 6257**.

1 <sup>e</sup> année	120 euros
2 <sup>e</sup> année	135 euros
3 <sup>e</sup> année	135 euros
4 <sup>e</sup> année	100 euros
5 <sup>e</sup> année	210 euros
6 <sup>e</sup> année	120 euros

- Au cours de l'année, vous recevrez 3 relevés de compte : le premier en décembre, le deuxième à Pâques et un dernier en juin. En fin d'année scolaire, en cas de solde en votre faveur, la somme sera automatiquement reportée à l'année suivante, sauf départ de l'élève ou demande explicite de remboursement de votre part.

- Frais facultatifs<sup>1</sup> : location ou achat des livres

Cette année encore, vous pourrez vous procurer les livres demandés via l'asbl *Rent a book*. Pour passer commande, vous avez le choix entre les 2 procédures suivantes :

- Via le site [www.rentabook.be](http://www.rentabook.be) : vous choisissez l'établissement scolaire, l'année et l'option de votre enfant. Vous sélectionnez ensuite les livres dont vous avez besoin (achat ou location), le mode de paiement et l'endroit de livraison. **Lorsque la possibilité est offerte, dans un souci d'économie, nous vous suggérons d'opter pour la location plutôt que l'achat et la livraison à l'école.**
- Par téléphone : au 02/397 98 90

**Attention :**

Cette commande doit être passée **pendant les vacances, avant le 15 août**, si vous voulez bénéficier de la livraison à l'école et que les manuels soient distribués à votre enfant dès la rentrée. Si votre commande n'a pas été enregistrée à temps, elle ne pourra plus être déposée au collège et vous sera livrée par *Bpost*, procédure qui entraînera des frais de livraison plus importants.

Pour l'année qui vient, nous souhaitons à chacun d'avoir en main les clés de la réussite, l'optimisme et l'enthousiasme, l'écoute active des conseils donnés, le courage et la persévérance pour les appliquer... et, en fin d'année, la clé des champs pour pouvoir profiter, le cœur léger, de vacances bien méritées.

N. Rompen, directrice

C. Nickels, directrice adjointe

---

<sup>1</sup>Facultatifs : ceci ne signifie pas que les élèves ne sont pas obligés de posséder les livres, mais que nous ne pouvons vous imposer leur location/achat par notre intermédiaire. Il vous est loisible de vous procurer lesdits livres/manuels par d'autres voies.